

REGLEMENT INTERIEUR DES 2emes RENCONTRES INTERNATIONALES JEUNES DE L'OCEAN INDIEN

Article 1

La Ligue Réunionnaise du Jeu d'Echecs organise les 2emes Rencontres Internationales Jeunes de l'Océan Indien. Les sélections de Madagascar, Maurice et de la Réunion sont conviées à ce match par équipes.

Article 2

Les joueurs sélectionnés doivent être licenciés A (pour les Réunionnais) pour la saison en cours ou justifier d'un FIDE ID (pour les sélections Malgaches et Mauriciennes).

Article 3

La rencontre se déroule en 3 rondes. Les équipes sont composées de 6 joueurs pour chacune d'elle, sélectionnés par leur Fédération/Ligue.

La cadence par joueur est de 1h30 + 30 s par coup pour chaque partie. La notation est obligatoire pour toute la partie.

Les règles du jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur dernier Congrès de la FIDE.

Chaque partie gagnée par un joueur apporte 1 point à son équipe, le nulle ½ point et 0 pour une défaite. L'équipe qui obtiendra le plus de points remporte la rencontre.

Le gain du match est attribué à l'équipe totalisant plus de points de parties que l'équipe adverse. En cas d'égalité de points de parties, le match est déclaré nul. Un match gagné est compté 2 points, un match nul 1 point et un match perdu est compté 0 points.

Le classement final est effectué suivant le total de points de match. En cas d'égalité de points de matchs, on utilise le différentiel des points de parties réalisés dans la compétition. Si l'égalité subsiste, la prime sera donnée au plus grand nombre de parties gagnées sur l'échiquier (selon le principe 1 victoire > 2 matchs nuls).

Article 4

Seuls sont autorisés dans l'aire de jeu les joueurs et leur capitaine, l'arbitre et les membres de l'organisation. Pour les spectateurs, une retransmission des parties en direct sera proposée à l'extérieure de la salle de jeu.

Aucune communication entre les joueurs n'est autorisée pendant les parties sans la présence de l'arbitre. Les capitaines ne peuvent intervenir à l'exception des phrases « Proposes nulle » ou « Accepte/Refuse la nulle » lorsque qu'une proposition de nulle de l'adversaire survient.

Article 5

Les horaires et dates des rondes sont les suivants :

Ronde 1 – 14h le Jeudi 19 Décembre

Ronde 2 – 9h30 Samedi 21 Décembre

Ronde 3 – 14h le Samedi 21 Décembre

Remise des prix vers le Dimanche 22 Décembre après le Rapide de l'Océan Indien

L'ouverture des lieux s'effectuera au moins une demi-heure avant le début des rondes du matin.

Article 6

Tout joueur arrivant avec plus de 30 minutes de retard après le lancement d'une ronde est déclaré forfait pour la ronde, sauf si l'arbitre en décide autrement.

Article 7

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un **réel affrontement sur l'échiquier**.

Pour pouvoir faire nulle par accord mutuel, il faut avoir joué un minimum de 20 coups. En dessous de ce nombre de coups, il faut l'approbation de l'arbitre pour considérer la partie nulle.

Le non-respect de cette règle pourra être sanctionnée d'une défaite pour les deux joueurs.

Article 8

Un joueur ne peut quitter la zone de jeu en cours de partie sans la permission de l'arbitre.

Les analyses sont interdites dans la salle de jeu (un espace d'analyse est mis à la disposition des joueurs).

L'utilisation de matériel électronique est strictement interdite dans la zone de jeu.

Les téléphones doivent être complètement éteints, hors de portée du joueur.

Il est strictement interdit de fumer, vapoter, manger ou d'apporter des boissons alcoolisées dans la zone de jeu.

Article 9

Arbitres : Florian LUTARD (AO1)

Article 10

Tous les participants s'engagent à respecter ce présent règlement intérieur.

L'organisateur

L'arbitre